



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

BILAN 2018

Première partie : Mise en accessibilité des bâtiments communaux



Suivi de l'agenda déposé en Préfecture de la Gironde, le 30 septembre 2015 concernant 32 établissements sur une période de 6 ans.

Deuxième partie : Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Troisième partie : Recensement des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite

Annexe : bilan des travaux 2019 au 30 juin 2019

COUT DES TRAVAUX EN 2018 : 224 505.31€ TTC

NOTA BENE : La compétence « Transports » étant exercée par la COBAN, la Commission Communale ne traite pas ce sujet dans le cadre du présent bilan

PREMIERE PARTIE**MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX****Bâtiments communaux initialement prévus pour l'année 2018**Salle des Sports de Cassy¹

Poste M.N.S.

Capitainerie

Club nautique

NOTA BENE

Capitainerie depuis le 1^{er} janvier 2018 sous la compétence du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon

Club nautique depuis le 1^{er} janvier 2018 sous la compétence du SMPBA

Bâtiments communaux traités en 2018

Centre d'animation

Multi-accueil

Bassin de baignade – poste MNS

COUT DES TRAVAUX en 2018

OPERATION	COUT TTC
Centre d'animation	38 335.54€
Multi-accueil	2 000.00€
Bassin de baignade - Poste MNS	50 043.83€ ²
TOTAL	<u>90 379.37€</u>

¹ Non réalisé en 2018 pour cause de projet de reclassement du bâtiment

² Dont 20 541.65€ en régie

1. Centre d'Animation :

- Réfection en béton désactivé sur l'ensemble du parvis

Observation avant travaux : le sol du cheminement accessible est dégradé (présence de trous/bosses, stagnation d'eau....), revêtement peu praticable

NB : Manque à ce jour le cheminement pour les personnes malvoyantes ou aveugles





- Remplacement de l'ensemble des tapis d'entrée conformément aux normes PMR sur tout le bâtiment

Observation avant travaux : La dureté du tapis de sol fait obstacle à la roue et/ou le tapis de sol présente un ressaut (ou un décaissé) > à 2 cm



- Mise en place d'une porte permettant l'évacuation du public et accessibilité PMR avec contraste visuel

Observation avant travaux : La largeur du vantail d'usage est non-conforme (largeur relevée en m : 0.77)

Prévoir une porte avec un vantail d'usage de 0.90m



- Mise en place de dispositifs visuels reliés à l'alarme incendie (également sur l'ensemble des toilettes dans les bâtiments communaux)

Ce dispositif permet aux personnes malentendantes de prendre en compte le déclenchement de l'alarme incendie permettant l'évacuation du public

(Exemple des toilettes du Centre d'Animation)



- Mise en place de pictogrammes de rappel indiquant l'accès au toilette PMR dans le centre d'animation

Observation avant travaux : Absence d'un repère tactile et/ou visuel continu pour appréhender la configuration des lieux



- Dispositif automatique d'allumage des sanitaires ainsi que du hall d'entrée

(Exemple des toilettes du Centre d'Animation)



- Création d'un espace PMR sur la partie du comptoir (vestiaires) dans le hall du Centre d'Animation

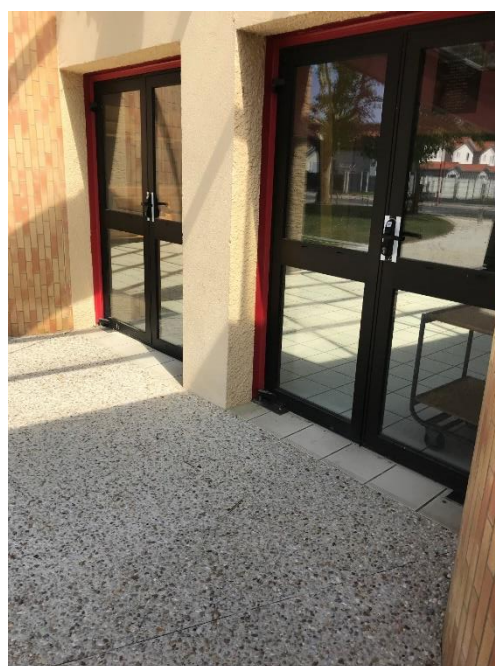
Observation avant travaux : Absence d'un point d'accueil/local accessible / Aménager une banque d'accueil adaptée au passage du fauteuil roulant



- Création d'une place parking PMR au droit de la façade du Centre d'Animation côté RD3



- Mise en place de contraste visuel au niveau des poignées de portes sur l'ensemble du bâtiment
Observation avant travaux : Les poignées de porte sont difficilement manoeuvrables, et peu repérables par l'absence de contraste visuel



2. Multi-accueil :

- Mise en place d'un visiophone conformément à la réglementation PMR

Observation avant travaux : La hauteur d'atteinte de l'équipement est non-conforme « hauteur relevée en m : 1.45 » -> Repositionnement du dispositif à 1.30 m

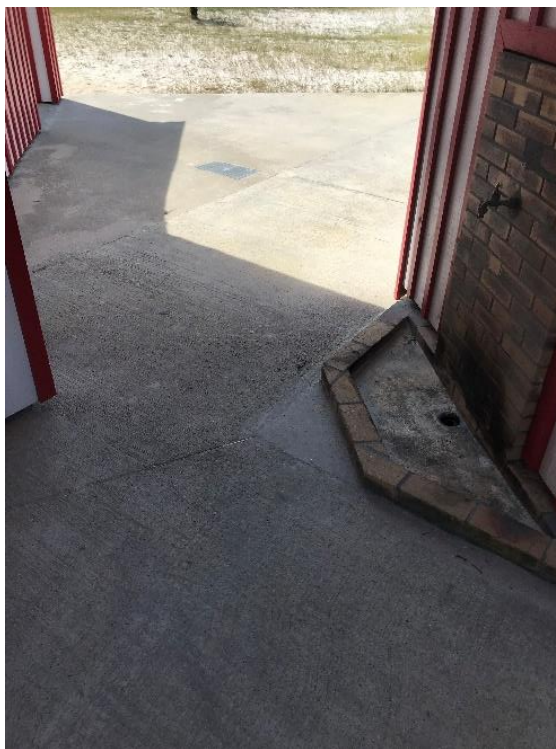


3. Bassin de baignade – poste MNS :

- Réhabilitation de l'ensemble du poste M.N.S et du vestiaire PMR, remplacement de la toiture et réfection des toilettes et sanitaires (peinture, éclairage, etc...)



- Modification de la zone autour de la fontaine afin de permettre le passage d'une personne en fauteuil.



DEUXIEME PARTIE**MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS****Sites communaux traités en 2018****Bassin de baignade- stationnement****Vestiaires de plage****Sécurisation de la RD3****Création et sécurisation d'un cheminement piétonnier à Blagon****COUT DES TRAVAUX en 2018**

OPERATION	COUT TTC
Bassin de baignade - stationnement	210 €
Vestiaires de plage	11 040.00€
Sécurisation de la RD3	2 646.00€
Cheminement piétonnier à Blagon	120 229.94€
TOTAL	<u>134 125.94€</u>

4. Bassin de Baignade :

- Matérialisation au sol d'une croix jaune afin d'interdire le stationnement gênant le passage pour l'accès au portail du Bassin de baignade



5. Vestiaires de plage :

- Fourniture et pose de 2 vestiaires PMR de plage : un situé plage de Cassy et un plage de Suzette , fixés sur des plots béton et posé sur terrain naturel.

Sans rampe d'accès, ils sont considérés partiellement comme PMR



6. Sécurisation RD3 :

- Sécurisation du passage piéton au droit de la boulangerie de Cassy sur la RD3 en attendant la création du tourne-à-gauche fin 2019.



- Sécurisation du passage piéton au droit des commerces sur la RD3e9 en attendant la création du tourne-à-gauche fin 2019.



7. Création et aménagement d'un chemin piéton à Biagon :

- Point de départ du cheminement dans le lotissement LES VENTS DE MER
- Le cheminement est matérialisé en calcaire gris
- Une lisse en bois matérialise le cheminement tout en assurant la sécurité des piétons



- Sécurisation du passage piéton par deux panneaux lumineux, afin de sensibiliser les conducteurs à l'approche du passage



- Mise en place de bornes lumineuses pour la matérialisation et la sécurisation du cheminement piéton de nuit





- Fin du cheminement sur le CD 106



TROISIEME PARTIE

RECENSEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

Gironde habitat

Mme Leteinturier

- T4 → 49 rue de la Bourdaine
T3 → 53 rue de la Bourdaine
T3 → 61 rue de la Bourdaine
T2 → 5 rue de la Bourdaine

Clairsienne

Mme Mothe

- T2 → 1 résidence de la Bergerie route du Pont des Chèvres
T2 → 5 résidence de la Bergerie route du Pont des Chèvres
T3 → 11 résidence de la Bergerie route du Pont des Chèvres

Mésolia habitat

Mme Laqueyrie

NEANT

Logévie

M. Ricard

- T2 → 6 Résidence de la Chênaie
T2 → 7 Résidence de la Chênaie
T2 → 8 Résidence de la Chênaie
T2 → 9 Résidence de la Chênaie
T3 → 10 Résidence de la Chênaie
T3 → 11 Résidence de la Chênaie
T3 → 12 Résidence de la Chênaie
T3 → 13 Résidence de la Chênaie

ANNEXE 1 – POUR INFORMATION**TRAVAUX REALISES AU 30 JUIN 2019****TOUS SITES CONFONDUS****Aire de jeux de Cassy****Ecole maternelle****Plages de Cassy, Suzette, Cabines et port de Taussat****Place de Courcy**

OPERATION	COUT TTC
Aire de jeux de Cassy	32 243.99€
Ecole maternelle	5 751.95€
Vestiaires de plage (redéploiement)	41 520.00€
Aménagement de la Place de Courcy	*
TOTAL	<u>79 515.94€</u>

** Il n'est pas possible d'isoler clairement la mise en accessibilité de la Place de Courcy au milieu de l'opération d'aménagement (341 509.61€ TTC au total)*

Aire de jeux de Cassy :

Création d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans avec un jeu permettant l'accès à des enfants en situation de handicap.

Cette nouvelle implantation se situe sur l'esplanade de Cassy à proximité des sanitaires adaptés aux PMR.



- Balançoire permettant un maintien pour les jeunes enfants ou enfants handicapés



NB : les travaux de délimitations de la zone ont été réalisés en régie

Ecole maternelle :

- Modification de l'entrée principale en remplaçant le portail d'entrée par un dispositif avec une ouverture automatique.



- Reconfiguration de l'espace devant la poubelle avec la création d'un espace stabilisé, remplacement de la poubelle conforme aux PMR

Observation avant travaux : L'espace d'usage au droit de la poubelle n'est pas conforme





NB : la fourniture et pose du portail ont été assurés par une société, l'aménagement autour a été réalisé en régie

- Mise en place d'un visiophone et gâche électrique sur le portail d'entrée. Compatible avec les personnes malentendantes ou sourdes.





(re)Déploiement des vestiaires de plage

- Plage de Suzette et plage de Cassy : fourniture et pose de terrasse et de nouveaux vestiaires PMR équipés de douches

Cassy



Suzette



NB : pour le Port de Taussat et la Plage des Cabines : redéploiement des vestiaires acquis en 2018 pour Suzette et Cassy, sur terrain naturel, fixés sur plots béton. Sans rampe d'accès, ils sont considérés partiellement comme PMR.

Modification et aménagement de la place de Courcy sur TAUSSAT :

- Modification du sens de circulation en créant un sens giratoire
- Création de plusieurs places de parking PMR
- Création de passage piéton conformément aux règles de l'ADAP







